



Faire un BPJEPS option nautique avec casier

Par **tiethmask**, le **10/11/2018** à **21:20**

Bonjour, Je suis dans une formation BPJEPS option nautique et je me suis fait prendre il y a 3 mois sur la route avec usage de stupéfiant .

Je ne suis pas encore passé au tribunal mais je viens juste de faire ma déclaration à la gendarmerie.

Je voulais savoir si ce délit pouvait ne pas me valider mon diplôme et si oui quesque je devais faire pour eviter que se soit marquer dans mon casier pour pouvoir passer mon diplome.

Merci de vôtre réponse.